

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer
... levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



La Maternité divine

« **L**E SOIR DU 15 OCTOBRE 1914,
en la fête de la Maternité divine
de la très Sainte Vierge, un Frère s'était
agenouillé devant l'autel de sa Reine bien-
aimée.

À pas feutrés, un autre Frère s'était
approché du Serviteur de Dieu qui, se
croyant seul, récitait le chapelet à mi-voix
et avec quelle ferveur ! Lorsque, à chaque
Ave, revenaient les paroles « Sainte Marie,
Mère de Dieu », vocable de la fête du jour,
le fils dévoué de la bienheureuse Vierge
les proférait jusqu'à sept fois, avec les élans
d'un cœur tout brûlant d'amour.

Louons, nous aussi, la très Sainte Mère
de Dieu. Remercions Dieu d'avoir appelé
Marie à une si haute mission. Aimons à sa-
luer notre bonne Mère de son titre par ex-
cellence. Si nous voulons la célébrer digne-
ment par nos louanges, confessons qu'elle
est, en toute vérité, la Mère du Dieu fait
homme. Tout le reste sera toujours au-des-
sous de ce titre de gloire. Appelez-la Reine
du ciel, Souveraine des Anges ; imaginez,
pour l'exalter, tout ce qu'une intelligence
humaine peut concevoir de plus excellent,
jamais vous ne penserez ni n'exprimerez
rien qui égale cette simple mais ineffable
louange : elle est la Mère de Dieu. »

(tiré de *Pour aimer et faire aimer*
Marie du Frère Mutien-Marie
de Ciney, page 49)

Abbé Michel Rebourgeon

N° 627 – Janvier 2018

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Dans la nuit où s'ouvrent les cœurs

ILS SONT DEUX, Martine et Vincent, petits et
transis, seuls entre le bois et la plaine immense,
dans la profonde nuit. Leurs yeux grands ouverts
sur tout ce noir hostile gardent encore l'affreuse
vision du château paternel assailli, ravagé, pillé...

Et leur cœur est en eux comme avec une
grande déchirure béante qui les fait pleurer et
appeler douloureusement le papa et la maman
que le sire de Mauroc a emmenés prisonniers...

« Papa !... »

– Maman !... »

Ah ! Dès que s'apaisa le tumulte de la ba-
taille, durant laquelle ils s'étaient cachés tous
les deux derrière une tenture, comme ils les ont
cherchés !... Dans tout le château désert et ruiné,
sinistre comme si la mort y rôdait encore, ils ont
appelé... crié... pleuré, aussi ; car dans la chère de-
meure ravagée, l'écho de leur propre voix répon-
dait seul, lugubrement, à leurs appels ; et toutes
les portes béantes ou enfoncées ouvraient sur des
salles vides, abandonnées, glacées...

Tant qu'une lueur de jour pénétra par les
hautes fenêtres à meneaux, ils ont erré par les
couloirs et les galeries, et lorsqu'ils n'y virent plus
à l'intérieur, ils allèrent chercher encore par les
cours et les jardins...

Mais en vain.

Parents, serviteurs, amis, tous étaient morts
ou prisonniers ; il n'y avait plus personne.

Personne, qu'un petit garçon de sept ans, et
sa sœur qui en avait à peine six...

Dans la grande nuit tout à fait venue, un
grand frisson les saisit et ils s'enfuirent sans sa-
voir où, tout droit devant eux, courant comme si
dans cette ombre affreuse le sire de Mauroc allait
les poursuivre...

Tant coururent et crièrent, et pleurèrent, les
pauvrets, qu'ils tombèrent épuisés au pied d'un
grand chêne tout en haut de la colline... C'était
fini, leurs petites jambes ne pouvaient plus avan-
cer, et ils avaient si peur, si peur...

Alors ils se serrèrent très fort l'un contre
l'autre, et tous les deux contre le grand arbre...

Mais comme le grand arbre était raide et
froid !...

Tant qu'ils avaient marché, ils n'avaient pas
pris garde au silence de la nuit. Mais maintenant
que leurs pas se sont tus, ah ! Comme c'est grand,
et grave, et effrayant, tout ce noir où l'on n'entend
rien, rien, rien...

Ils se serrent encore plus fort et retiennent
même leur souffle...

Oh ! Ce craquement, là tout près, n'est-ce pas
un loup ?... Ou bien le sire de Mauroc et ses sou-
dards venus pour les saisir et les tuer ?...

Et ces formes, là-bas, encore plus noires que la
noire nuit ?... Des buissons ?... des bêtes ?... des
hommes prêts à bondir ?... Ah ! Que c'est affreux

pour deux petits enfants d'être seuls et perdus dans la nuit !...

Leurs yeux, pourtant, finissent par se clore : ils sont si las... et ils ont tant pleuré.

Leurs anges gardiens savent combien de temps Martine et Vincent ont dormi dans la froide nuit.

Mais voici que, tout à coup, dans cette nuit toute noire s'allume – très loin – une lumière tremblante... puis une autre... dix... vingt... cent... plus encore, bien sûr : à droite, à gauche, en face aussi, à croire que les étoiles du ciel sont toutes descendues pour voyager cette nuit sur la terre, par petits groupes clignotants, comme elles font les autres nuits dans le ciel... Elles sont seulement un peu moins blanches et brillantes que là-haut, mais c'est sans doute pour ne pas éblouir les petits enfants des hommes !...

Comme c'est drôle : les étoiles en voyage sur la terre partent des quatre coins de la nuit ; mais elles s'en viennent toutes vers une brillante constellation qui vient de s'allumer d'un seul coup au milieu, et ne bouge pas, elle... Martine et Vincent regardent, regardent ces lueurs amies, et songent à se mettre en route comme elles vers la lumière toute rose des six fenêtres en ogives et du grand portail illuminé... lorsque débouchent là, juste derrière eux, quelques lumières encore qui accourent, s'arrêtent et se penchent sur leurs visages.

« Oh ! Les pauvres petits, mon Dieu !... » dit une douce voix à côté d'eux. Des bras solides et forts les soulèvent... Une douce chaleur, peu à peu, les enveloppe... Ils arrivent dans une grande salle où flambe une bûche énorme sur des landiers de fer, et le lait chaud et sucré coule entre leurs lèvres bleuies de froid... Ils sont bien... Trop bien... C'est un beau rêve sans doute ! »

« Que me dit-on, Bertrande ?... Vous avez recueilli... »

Un homme vient de pénétrer dans la haute salle, et les petits poussent un cri de terreur : cet homme à l'affreux regard de tigre, ils l'ont reconnu, ils en sont sûrs, c'est le sire de Mauroc ! Ah ! C'est un cauchemar, maintenant l'homme s'approche, et son regard luit...

« Maugein... Comme je me rendais avec mes gens à l'office de cette Sainte Nuit, je les ai trouvés, en larmes et transis sur le chemin glacé... Et je les ai ramenés ici... »

– Mais savez-vous, Bertrande, qui sont ces enfants-là ?...

– Des malheureux, que Dieu nous envoie, Maugein...

– Le fils et la fille du seigneur de Haultjoye, mon prisonnier !... J'entends qu'on les jette dehors à l'instant !

– Maugein ?... Y pensez-vous ?... »

L'homme au regard de tigre se dresse, menaçant, et du doigt montre la porte à dame Bertrande son épouse.

« Qu'on me laisse seul avec eux ; je m'en charge, moi ! »

Plus encore qu'au pied du grand chêne, dans la nuit glacée, les pauvrets se serrent l'un contre l'autre, transis de peur...

« Maugein !... Maugein ! dit encore la douce voix derrière la porte, allez-vous une nuit de Noël mettre le comble à vos crimes ? Ne voyez-vous pas que Dieu vous envoie ces petits pour vous inviter plutôt à vous repentir ? – Taisez-vous, et partez, vous dis-je !... Ou sinon... »

Elle se tait, oui. Car elle a dit les mots qu'elle avait à dire, et, quoi qu'il y fasse, son époux les a reçus en plein cœur ; si rudement que son pas en est plus lent, et moins cruel son regard pesant silencieusement sur Martine et Vincent...

Mon Dieu, qu'est-ce qu'il va faire ?... Et qu'il est impressionnant, là, tout droit au-dessus d'eux, sans rien dire et sans bouger...

Les secondes passent... Et puis les minutes...

D'abord, ils n'osent lever les yeux. Mais c'est si long qu'à la fin Vincent s'y risque, timidement...

« Oh ! Regarde... », murmure-t-il à sa sœur dans un souffle.

Tous les deux voient ainsi rouler lentement une larme des yeux du sire de Mauroc. Et ces yeux qui pleurent ne luisent plus comme ceux du tigre...

« Noël !... », répète l'homme à mi-voix...

Noël !... Depuis dix ans qu'il brigande dans la région, il ne fête plus Noël, lui... Dame Bertrande, chaque année, s'en va seule avec ses gens vers la petite église en liesse...

Mais voici que ce soir, puisqu'encore il ne vient point, Monseigneur Jésus l'envoie chercher par ces deux petits-là... ? Monseigneur Jésus ne connaît point en son Cœur la mé-

chante fierté des hommes qui se replient durement lorsqu'une fois on les a blessés... Il aime encore Maugein, et l'appelle ; Il lui envoie ces deux petits à sa porte pour lui suggérer le geste qui réparerait un peu le malheur qu'hier il sema à Haultjoye...

Ce geste... il le devine... il le voit... il n'aurait que trente pas à faire pour ouvrir au fond du sombre couloir la porte du cachot où pleurent sans doute Alain et Marie-Liesse de Haultjoye en songeant à leurs enfants perdus... Il les amènerait là... et les petits, éblouis, sauteraient dans leurs bras...

... Et puis ensemble, ayant fait la paix, tous iraient bien vite, avec les petites lanternes dans la grande nuit, retrouver les autres chez Monseigneur Jésus qui apporte le pardon et la paix aux gens de bonne volonté.

Ils iraient... Ils vont...

Ils arrivent, tout juste comme on sonne la messe.

Car ce geste, le sire de Mauroc l'a accompli pour montrer à Dieu sa bonne volonté revenue. Et tandis qu'au fond de l'église il avoue



Nativité (Domenico Ghirlandaio, 1482-1485)

ses crimes et s'incline sous le divin pardon, Martine et Vincent, serrant bien fort la main de leur papa et de leur maman, s'en vont jusqu'à la crèche remercier Monseigneur Jésus venu parmi les hommes pour qu'en leur cœur la haine cède le pas à l'amour et que reflourisse le bonheur sur les pas de la charité...

Rose Dardennes

(tiré de *Et maintenant, une histoire!* 2^e partie, pages 22-26)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18h30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7h45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène

125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9h30 et 18h30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,
Assomption et deuxième dimanche
de juin (se renseigner)

Semaine :

- jeudi : 18h30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois : 18h30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi : 7h30
- mardi et jeudi : 7h15
- mercredi et vendredi : 9h05
- samedi : 8 heures
- vacances scolaires : 8 heures
(se renseigne(se renseigner))

Annonces diverses

- M. l'Abbé Rebourgeon est absent du **26 décembre au 5 janvier** pour un séjour en famille.
- **Les différentes conférences** sont indiquées dans le tableau ci-contre : venez nombreux !
- M. l'Abbé Rebourgeon s'absentera du **19 au 23 février** pour suivre la Session de théologie au Séminaire de Flavigny.
- Le **jeudi 1^{er} mars**, les prêtres du Doyenné seront en **récollecion** au nouveau Prieuré de Sorgues !
- Notre **pèlerinage annuel à Cotignac** aura lieu le **dimanche 11 mars** prochain !
- M. l'Abbé Serres-Ponthieu s'absentera du **9 au 13 avril** pour suivre la Session de théologie au Prieuré de Gastines.
- Les **14 et 15 avril**, aura lieu le **Pèlerinage des jeunes**, de Cotignac (monastère de Saint Joseph) à la grotte de la Sainte-Baume.
- La **cérémonie de Confirmations** aura lieu cette année le **samedi 28 avril** à Saint-Pré.
- Le **pèlerinage à la Sainte-Baume** aura lieu les **5 et 6 mai**.
- Le **pèlerinage à Notre-Dame du Mai** aura lieu le **dimanche 27 mai**.
- La **kermesse du Prieuré** aura lieu cette année le **dimanche 1^{er} juillet** au **domaine de Gairoird, à Cuers**, dans la propriété de M. et M^{me} de Pierrefeu !

Messieurs les abbés

Michel Rebourgeon et Laurent Serres-Ponthieu,

ainsi que Sœur Marie-Lucie,

vous présentent tous leurs meilleurs vœux de bonne et sainte année 2018

et vous assurent de la fidélité dans la prière à toutes vos intentions,

tout au long de l'année nouvelle.

Conférences et réunions

- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **lundi 15 janvier**, à 20h30, à Saint-Pré. Sujet : *Les Témoins de Jéhovah : que leur dire ?*
- **Conférence**, par M. l'abbé Rebourgeon : le **vendredi 12 janvier**, à 19h20, au Prieuré (après la messe). Sujet : *Réponses à des objections courantes autour de la Foi catholique.*
- **Cours du soir**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 12 janvier**, à 20h30, chez M. et M^{me} Urvois. Sujet : *La famille et les lois de l'Église.*
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **samedi 13 janvier**, à 19h30, chez M. et M^{me} Escalès. Sujet : *La famille et les lois de l'Église.*
- **Conférence-projection** de M^e Gestat au prieuré, le **samedi 27 janvier** à 18 heures sur Fatima et l'Éthiopie.

Chronique



◀ La chapelle du Prieuré avec sa nouvelle peinture extérieure et sa façade d'entrée restaurée par M^{me} de Bondy que nous remercions vivement ; le blason comporte le Cœur douloureux et Immaculé de Marie.



▲ Sortie du **Groupe des Jeunes de Sainte-Philomène** au Gros Cerveau, à l'ouest d'Ollioules, le samedi 9 décembre.



◀ Première communion de **Maxime Clouet** à Saint-Pré, le dimanche 17 décembre.

▶ Entre le 8 et le 10 décembre, ce sont 20 personnes qui se sont engagées dans la **Milice de l'Immaculée**, à l'église Sainte-Philomène. Rendons grâce à Dieu pour ces nouveaux chevaliers de l'Immaculée.



Saint Bont, le 15 janvier 710

SAINTE BONT (Bon ou Bonet) est né en 623 en Auvergne de Théodat et de Siagria, pieux descendants de sénateurs romains.

Siagria portant son enfant en son sein voulut recevoir la bénédiction d'un saint prêtre de passage, lequel répondit : « Mais vous plutôt bénissez-moi, ô saint Père et Seigneur vénérable ». Troublée par cette étrange réponse, elle reçut de ce prêtre la prédiction des hautes destinées de son enfant.

Théodat, étant décédé, le jeune Bont fut envoyé à la cour du roi des Francs d'Austrasie, saint Sigebert III. Les deux saints s'estimèrent vite mutuellement. Le roi nomma Bont grand échanson, puis référendaire ou chancelier, lui mettant son anneau d'or et son sceau entre les mains. Bont assumait la charge de référendaire pendant 30 ans sous les rois suivants saint Dagobert II, Clovis II, Clotaire III et Thierry III.

En 680, Thierry III confie à Bont le gouvernement de la **Provence**, province qui passait pour la plus importante de l'époque. Bont fit appliquer le décret de sainte Bathilde, régente de Clotaire III, interdisant la vente d'esclaves. Il racheta plusieurs esclaves et leur offrit la liberté. Il établit la paix entre les citoyens.

En 689, son frère aîné Avit II, qui était évêque de la Cité des Arvernes (Clermont-Ferrand), étant à l'agonie, déclara à son peuple avoir reçu de Dieu l'inspiration de choisir son frère Bont comme successeur. Tandis qu'Avit décéda le 21 janvier 689, l'élection de Bont fut unanime et confir-

mée par Thierry III. Bont partit de Marseille pour Clermont où il fut sacré.

Le saint évêque jeûnait totalement trois ou quatre jours par semaine, priait une grande partie de la nuit et faisait retraite tout le Carême. Ses vêtements montraient souvent les traces de ses larmes, il secourait les pauvres. Lors des offices, il ne s'asseyait pas sur la cathédre épiscopale.

Une grande sécheresse sévit sur les Arvernes, et Bont ordonna un jeûne et une procession, mais à peine eut-il dit la messe qu'une forte pluie empêcha de sortir de l'église. Plusieurs malades furent guéris en buvant l'eau dans laquelle il avait trempé les mains. Il redressa un boiteux par un seul attouchement. Il délivra deux possédés en leur donnant la Confirmation. Une Bretonne invoqua son intercession et fut guérie de la cécité.

Une veille de l'Assomption, la Vierge lui apparut dans l'église Saint-Michel, ordonna aux anges de préparer la messe et désigna Bont pour la dire, mais il tenta de se cacher derrière un pilier, mais la pierre s'amollit et reçut de Bont son empreinte de sorte qu'il dut dire la messe. L'assemblée céleste disparut et laissa à Bont la chasuble mystérieuse qu'on pouvait encore observer jusqu'à sa destruction en 1793...

Sa conscience délicate lui faisait scrupule d'avoir succédé à son frère contre certains canons. Il consulta saint Tillon, ermite à Solignac, lequel lui conseilla de démissionner, ce qu'il fit vers l'an 699, en distribuant ses biens et préparant sa succession. Il se retira dans l'abbaye bénédictine de Manlieu où il séjourna quelque temps. Il fit un pèlerinage à Rome ; il passa à Lyon où il réconcilia l'archevêque Godin et Drogon, duc de Bourgogne, séjournant au monastère de l'Île-Barbe où il nourrit miraculeusement la communauté entre autres miracles.

En Italie, il obtint pour le roi lombard Aripert II une victoire contre son rival Luitpert en 702 à Pavie. S'étant embarqué pour Rome, Bont calma une tempête qui

avait déjà fait chavirer un autre navire. À Rome, il libéra plusieurs esclaves.

En 706, il quitte Rome avec une huile qui avait touché le tombeau de saint Pierre, ce qui lui permit en voyage d'opérer des miracles sur le compte de l'Apôtre. Il demeura au monastère de l'Île-Barbe de Lyon jusqu'à son décès. Il réconcilia son



Île Sainte-Barbe : église romane Notre-Dame, dernier vestige de l'abbaye

successeur à Clermont, Nodobert, avec un intrigant. Il souffrait de la goutte et reçut révélation du jour et de l'heure de son décès. Il reçut les derniers sacrements, fit ouvrir la fenêtre de sa cellule par laquelle, tout baigné de larmes, il regarda le ciel et expira le 15 janvier 710.

Lors de ses obsèques un paralytique fut guéri en touchant son cercueil. En 723, sa dépouille fut transférée à Clermont ; au cours de la translation, plusieurs miracles se réalisèrent, mais les miraculés retombaient malades dès qu'ils publiaient leur guérison, seuls ceux qui la gardaient secrète demeuraient guéris. On dénombre une quarantaine de communes sous son patronage (le plus souvent Saint-Bonnet). Il y eut à Paris une église dédiée à saint Bont, aujourd'hui disparue, au lieu de l'actuelle rue Saint-Bon dans le 4^e arrondissement.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



La rue Saint-Bon, Paris



Autel de saint Bon en l'église de Villevenard